



LES VOYAGES
La Libre

CANADA

Les couleurs de l'été indien

La Libre Evasion

Du 29 septembre au 12 octobre 2026


Preference

UNE EXPLOSION DE COULEURS, DE PARFUMS ET DE SAVEURS VIENT SALUER L'AUTOMNE.

Les arbres, rois des grands espaces canadiens, se colorent de rouge, de jaune et d'orange. Avec les forêts au feuillage ardent, les pommiers regorgeant de fruits rouges et le ciel traversé par des milliers d'oies des neiges, la saison automnale du Québec offre tout un spectacle.

Accompagnez-nous à la découverte de la Belle Province et vivez une expérience remplie d'émotion. Partez sur les traces des castors, des ours noirs, des coyotes et des caribous. Venez profiter du bon vivant des Québécois autour des flambées dans les cabanes à sucre à l'ambiance rythmée par les cuillères en bois.

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VOLS

Des vols directs avec la compagnie Air Canada

SAISON

La saison idéale pour profiter des couleurs de l'automne

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles

VISITES

Un voyage équilibré entre grands espaces naturels et villes emblématiques de l'Est canadien

Un survol en hydravion pour admirer les couleurs des étendues forestières et les superbes lacs (en option)

LOGEMENT

Des hôtels de tout confort et de charme en plein coeur des villes

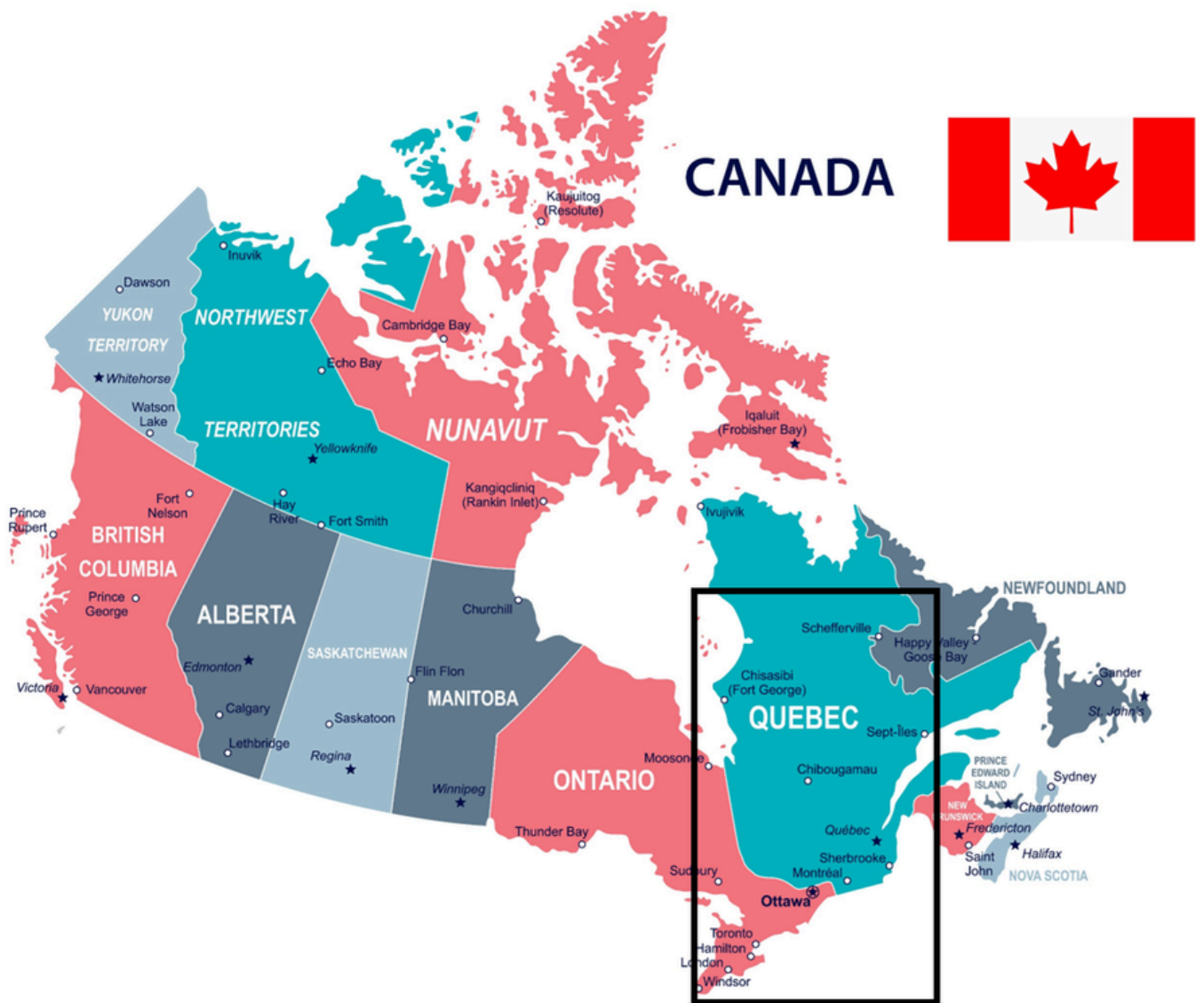
Deux nuitées à l'Hôtel Sacacomie 4*, idéalement situé au bord du lac, au cœur de la forêt québécoise

PRIX PRESTO

Un prix préférentiel (-500 €) pour toute inscription avant le 30/04 soit : 7.995 € par personne



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

MARDI 29 SEPTEMBRE

BRUXELLES ✈ TORONTO - NIAGARA FALLS

En matinée, envol à bord de la compagnie régulière Air Canada à destination de Toronto.

Arrivée en début d'après-midi à l'aéroport de Toronto. Accueil par votre guide et transfert vers Niagara Falls.

Installation à l'hôtel Hilton Fallsview Niagara 4* (1 nuit). Dîner et nuitée.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

NIAGARA FALLS - TORONTO (+/- 150 KM)

Matinée à Niagara Falls pour la découverte du site ; les chutes du Niagara sont l'une des grandes merveilles de la nature. **Vous les verrez de très près lors d'une promenade en bateau qui vous conduira à leur pied.**

Les chutes du Niagara sont l'une des grandes merveilles de la nature et elles attirent des touristes du monde entier. C'est aussi la destination de milliers de couples en voyage de noces. La légende veut que le frère de Napoléon, venu en diligence de la Nouvelle-Orléans pour voir les chutes durant sa lune de miel, aurait lancé cette mode.

Niagara Falls est une ville touristique dynamique dotée d'un nombre incroyable d'attractions, au milieu d'un magnifique parc de 40 kilomètres qui longe la rivière des chutes jusqu'à Niagara-on-the-Lake. Les chutes du Niagara, par lesquelles le lac Érié se jette dans le lac Ontario, ont un débit de 35 000 litres/seconde. Leur hauteur (50 mètres environ) n'est pas exceptionnelle mais leur ampleur et la puissance des eaux qui s'y engouffrent ne peuvent pas manquer d'impressionner. On reste fasciné devant le spectacle sans cesse renouvelé de cette eau rugissante.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite d'un vignoble dans les environs de Niagara Falls et découverte des vins ontariens.





Dans l'après-midi, route pour Toronto avec un arrêt à **Niagara-on-the-Lake**.

Autrefois appelée Newark, première capitale du Haut-Canada (Ontario) de 1791 à 1796, c'est l'une des villes les mieux conservées (et les plus jolies) du 19^e siècle en Amérique du Nord. Elle est admirablement située au bord du lac Ontario, à l'embouchure du Niagara. La rue principale vous séduira avec ses charmantes boutiques et ses salons de thé.

Continuation de la route vers Toronto.

Toronto, première ville du Canada depuis 1977, est un important port de la grande région industrielle qui, d'Oshawa à Hamilton, dessine un large croissant à la pointe du lac Ontario. Toronto est non seulement la plus grande ville du Canada, mais c'est aussi le centre financier du pays (Bay Street est le Wall Street canadien). Le terme de « multiculturalisme », applicable à tout le pays, prend tout son sens dans cette ville qui a attiré des hommes de multiples horizons et encouragé les uns et les autres à cultiver leurs racines.

Tour d'orientation de Toronto durant lequel vous verrez, entre autres : l'hôtel de ville, le Eaton Centre, le quartier Yorkville, le quartier des banques, le Skydome, le Parlement, la Tour CN.

Installation à l'hôtel Kimpton St. George 4* (1 nuit).

Dîner à l'hôtel et nuitée.

JEUDI 1 OCTOBRE

TORONTO - OTTAWA (+/- 400 KM)

Ce matin, départ de Toronto en direction de **Kingston** : jolie ville située au confluent du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Déjeuner dans un restaurant local.

Poursuite de l'itinéraire et arrêt pour une **croisière dans le site enchanteur des Mille Îles**.

À sa sortie du lac Ontario, le Saint-Laurent est encombré d'un millier d'îles et d'îlots sur près de 80 kilomètres, là où le socle granitique du Bouclier canadien se prolonge jusqu'aux monts Adirondack, aux Etats-Unis. Le roc affleure, rochers nus, petites îles portant quelques pins dégarnis ou plus grandes et recouvertes d'une épaisse végétation. Les eaux scintillantes, bordées de forêts, et les rochers de granit rose doucement érodés par les glaciers, attirent les habitants des deux pays dont la frontière passe entre les îles. C'est l'une des plus anciennes et des plus populaires régions de vacances du Nord-Est du continent, tout naturellement consacrée au nautisme.

Arrivée en fin de journée à **Ottawa**, siège du gouvernement canadien, où vous passerez la prochaine nuit.

La Capitale Nationale se dresse sur une falaise qui surplombe la rivière des Outaouais. Au sommet, on voit se détacher les flèches et les toits de cuivre vert-de-gris d'un groupe de bâtiments gothiques en pierre : ce sont les édifices du Parlement, symbole de la capitale où siège le gouvernement. C'est aussi le cœur d'une ville qui allie de façon étonnante cultures anglophone et francophone, ancien et moderne, protocole et désinvolture. A Ottawa, il y a des musées pour tous les goûts : sciences ou scoutisme, ski ou aviation, sciences militaires ou sciences naturelles, on n'a que l'embaras du choix.

Installation à l'hôtel Lord Elgin 4* (1 nuit). Dîner et nuitée.





VENDREDI 2 OCTOBRE

OTTAWA - MONTREAL (+/- 220 KM)

En matinée, **tour d'orientation de la ville d'Ottawa** en commençant par la colline du Parlement.

C'est ici que bat le coeur du Canada ; point le plus élevé à la ronde, on y retrouve une très belle vue panoramique. Au centre de la Colline, la tour de la Paix de 92 mètres avec son carillon de 53 cloches. Au sommet de la tour, une lumière blanche indique que le Parlement est en session et devant le bâtiment brûle une flamme éternelle, symbole des 100 ans d'existence du Canada en tant que nation.

Continuation avec le Canal Rideau qui se transforme, l'hiver venu, en une gigantesque patinoire.

Percé par les Anglais à des fins militaires pour lesquelles il ne servit jamais, le canal a même cessé d'être une voie commerciale depuis que le pays possède un bon réseau routier. Les quelques 200 kilomètres de voie navigable qui relie le lac Ontario à la rivière des Outaouais sont aujourd'hui réservés à la navigation de plaisance et aux loisirs.

Découverte du Marché Byward, héritier d'une longue tradition (il existe depuis 1846), ce marché haut en couleurs est aussi le lieu le plus cosmopolite d'Ottawa. Passage par la rue Sparks, la plus vieille rue commerciale piétonnière au Canada et la rue Rideau.

Aperçu de la Résidence du Premier Ministre et la résidence officielle du Gouverneur général du Canada, représentant de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Enfin, visite du Musée Canadien de l'Histoire.

Conçu par l'architecte Albertain Douglas Cardinal, le Musée Canadien des Civilisations nous parle de la vie de nos prédécesseurs et des nombreux groupes culturels qui composent la population canadienne d'aujourd'hui. La Grande Galerie est notamment consacrée à six nations amérindiennes de l'Ouest et on y retrouve, entre autres, la plus impressionnante collection de mâts totémiques au monde ! On y retrouve des expositions sur l'Art contemporain amérindien et inuit, les arts et traditions populaires, les métiers d'art etc.

Déjeuner et départ pour le Québec.

Reprise de la route et arrivée à **Montréal** dans le courant de l'après-midi.

Située sur la plus grande des îles de l'archipel d'Hochelaga que longe le majestueux fleuve Saint-Laurent, Montréal offre tous les attraits d'une belle ville au caractère international. Important centre industriel, commercial et financier, c'est aussi une ville portuaire de première importance. Malgré les 1600 kilomètres qui la séparent de l'océan, Montréal est, en effet, un port maritime sur la longue voie reliant les Grands Lacs à la mer.

Installation à l'hôtel Metcalfe (2 nuits). Dîner et logement.

SAMEDI 3 OCTOBRE

MONTREAL

Tour de ville guidé à la découverte des diverses facettes du visage de l'île de Montréal.

Découverte du Vieux-Montréal avec la Place d'Armes au centre de laquelle on retrouve un monument dédié à la mémoire de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur de la ville. On y retrouve également la Basilique Notre-Dame, réplique miniature de Notre Dame de Paris.

Détour par la place Jacques Cartier avec ses terrasses de cafés, ses artistes ambulants, ses kiosques de fleuristes, ainsi que par l'Hôtel-de-Ville, le premier édifice d'importance qui introduisit au Québec le style Second Empire,

Direction le Centre-ville avec ses "gratte-ciel" impressionnants, la Place Ville Marie, la Place Montréal Trust, la Tour de la BNP, les Promenades de la Cathédrale : vaste galerie marchande construite sous la Cathédrale Christ Church, etc.

Continuation avec l'Université McGill, la plus ancienne université de Montréal et du Canada qui bénéficie d'un magnifique campus en plein cœur de la ville, adossé aux pentes du Mont Royal, ainsi qu'avec la Place des Arts : le plus important centre culturel de Montréal et l'Oratoire St Joseph avec son dôme qui surplombe la ville.

Déjeuner dans un restaurant local.

Poursuite de la découverte de la ville et enfin, un peu de temps libre avant de se retrouver pour le dîner.

Nuitée à l'hôtel.





DIMANCHE 4 OCTOBRE

MONTREAL - SAINT-ALEXIS-DES-MONTS (+/- 170 KM)

Départ vers Saint-Alexis-des-Monts où se déroulera votre « séjour nature ».

Arrivée à l'hôtel Sacacomie 4* pour le lunch.

Situé entre Québec et Montréal, l'Hôtel Sacacomie est une porte ouverte sur la nature. Niché au cœur de la forêt, aux abords de la réserve faunique Mastigouche, il surplombe le majestueux lac Sacacomie dont le rivage fait plus de 42 kilomètres.

Dans ce site enchanteur où la nature règne sans partage, l'hôtel, avec sa structure en rondins de bois s'intègre harmonieusement avec le paysage. La renommée internationale de l'établissement repose sur l'hospitalité sans égal du personnel, sur la qualité de la table qui fait honneur aux produits régionaux ainsi que sur la diversité et l'authenticité des activités.

Temps libre pour profiter du cadre magique. Dîner et nuit à l'hôtel Sacacomie 4* (2 nuits).

En option : possibilité d'effectuer un survol en hydravion.

Le survol est l'occasion rêvée de prendre de la hauteur pour admirer les couleurs des étendues forestières et les superbes lacs (plus de 600 !) de la région de St-Alexis-des-Monts.

LUNDI 5 OCTOBRE

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS (JOURNÉE NATURE)

Aujourd'hui, c'est une journée « nature » passionnante qui vous attend.

Début des activités avec une **excursion en canot Rabaska**.

Reculer dans le temps : faites comme les marchands de fourrures du 17^e et 18^e siècle et découvrez le lac Sacacomie dans un grand canot. Autrefois conçu d'écorces, le rabaska peut contenir jusqu'à 10 personnes. Arrêtez-vous sur le bord du lac pour y déguster du thé artisanal préparé par votre guide. N'oubliez pas de chanter pour maintenir la cadence lors du retour !

Déjeuner à l'hôtel et début d'après-midi libre.

En fin d'après-midi, **départ pour l'observation de l'ours noir et du castor** : trois heures avant le coucher du soleil, déplacez-vous en véhicule tout-terrain accompagné de votre guide-trappeur. Observez le castor dans son habitat naturel et découvrez ses habitudes de vie. Poursuivez votre découverte de la faune mauricienne en vous installant dans une cabane en bois conçu spécialement pour admirer les ours noirs dans leur habitat naturel.

Dîner et logement à l'hôtel Sacacomie 4*.

MARDI 6 OCTOBRE

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS / SAINT-GEDEON (+/- 370 KM)

Départ pour la traversée de la vallée du Saint-Maurice où alternent lacs et forêts.

Arrêt à **Grandes Piles pour y visiter le Village du Bûcheron**.

Vous pénétrerez dans l'ambiance d'un véritable camp de bûcherons du début du siècle : "l'office", la "cookerie", le camp des hommes ouvrent la marche sur le camp des mesureurs, la limerie et la cache. Le secteur de guet du garde-feu, la scierie de même que l'écurie et la forge sont autant de reproductions architecturales qui témoignent du vécu des forestiers. On vous y présentera également la "drave" et ses embarcations, vous transportant au cœur d'aventures trépidantes sur la Saint-Maurice.

Continuation vers la prochaine étape : Saint-Gédéon.

Installation à l'hôtel Auberge des îles 3*+ (2 nuits). Dîner et nuitée.





MERCREDI 7 OCTOBRE

LAC SAINT-JEAN

Ce matin, départ pour la découverte du lac Saint-Jean ! **Visite du Jardin Zoologique de Saint-Félicien.**

C'est un concept unique au Canada : on vous propose une visite originale où les humains sont en cage et les animaux en liberté. En toute sécurité, prolongez votre face à face avec la nature ! A bord d'un train grillagé, vous admirerez l'orignal, le loup, la mère ourse et ses petits, le troupeau de bisons traversant la prairie. Des reconstitutions historiques animées renforcent cette balade de 7 kilomètres dans le Parc des sentiers de la nature, au cœur d'une nature sauvage.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, **visite du Village fantôme de Val-Jalbert.**

Témoin d'un passé récent, vous y découvrirez le moulin désaffecté, les maisons abandonnées ou restaurées, le couvent et le magasin général. Vous vous laisserez impressionner par la chute Ouatouchouane.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuitée.

JEUDI 8 OCTOBRE

SAINT-GEDEON - TADOUSSAC - LA MALBAIE (+/- 430 KM)

Petit déjeuner et départ pour la **découverte du Saguenay** ; passant par Sainte-Rose-du-Nord qui vous offre un superbe point de vue sur le fjord, vous gagnez Tadoussac.

Bastion de notre patrimoine historique, Tadoussac est le berceau de la Nouvelle-France. En 1535, Jacques Cartier, saisi par sa beauté, y jeta l'ancre. C'est ici que se sont écrites les premières pages de l'histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord puisqu'en 1600 y fut érigé le premier comptoir de fourrure.

Déjeuner dans un restaurant local. **Embarquement pour une croisière qui vous permettra d'observer de nombreuses espèces de baleines.**

Au confluent de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent, dans une partie importante du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, où se mêlent l'eau douce et l'eau salée, évoluent plus de six espèces de grandes baleines migratrices. Les eaux froides et salées de la région, reconnues pour leur grande abondance de nourriture, abritent une population résidente de bélugas et accueillent aussi plusieurs espèces de mammifères marins dont le rorqual bleu, la plus grosse baleine de la planète, et le plus spectaculaire de par ses plongeurs, le rorqual à bosse.

Reprise de la route jusqu'à La Malbaie.

Installation au Manoir Richelieu 5* (1 nuit). Dîner et nuitée.

VENDREDI 9 OCTOBRE

LA MALBAIE – QUÉBEC (+/- 150 KM)

Aujourd'hui, votre route vous fera découvrir le magnifique **Comté de Charlevoix**.

Région hospitalière aux paysages qui ont séduit les peintres, poètes, écrivains et musiciens du pays, Charlevoix allie, en parfaite harmonie, la dualité nature et culture. Ses caractéristiques exceptionnelles, tant au niveau de la nature que de la culture, ont valu à la région de Charlevoix le statut de réserve mondiale de la biosphère, accordé par l'UNESCO, en novembre 1989.

Découverte de la Côte de Beaupré où se trouve notamment la Basilique Sainte-Anne, célèbre lieu de pèlerinage de réputation mondiale.

Arrêt à Cap Tourmente.

Réserve nationale et habitat de la grande oie des neiges que l'on peut observer à l'automne durant sa migration. Constituée de marais, de plaines et de forêts, la réserve est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Un guide naturaliste vous accompagnera lors d'une balade qui vous permettra d'observer le spectacle saisissant que vous offre la Grande Oie des neiges alors que des dizaines de milliers d'oiseaux s'y rassemblent lors des migrations.

Déjeuner en cours de route. Arrivée à **Québec**.

Berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, elle est la seule ville fortifiée au nord de Mexico. Parce que le Vieux-Québec est un lieu privilégié qui jouit de l'intérêt mondial, elle a été la première ville nord-américaine à être inscrite sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Perché au sommet du cap Diamant, l'arrondissement historique surplombe le Saint-Laurent.

Installation à l'hôtel Fairmont Château Frontenac 4* (2 nuits).

Dîner et nuitée.





SAMEDI 10 OCTOBRE

QUÉBEC

Début de votre journée avec un **tour de ville guidé**.

Cette balade guidée vous fera découvrir: la Basse Ville avec la Place Royale, charmante place pavée qui occupe l'emplacement du jardin de l'habitation de Champlain, l'église Notre-Dame-des-Victoires, la rue du Petit-Champlain: ruelle piétonnière et pavée qui borde le pied de la falaise, la Haute-Ville avec la Place d'Armes, le Château Frontenac, imposant hôtel dont la silhouette est aujourd'hui indissociable de l'image du Vieux-Québec, la terrasse Dufferin qui domine de 671 mètres le fleuve majestueux, les plaines d'Abraham qui furent le théâtre de la bataille entre les armées anglaise et française dirigées par Wolfe et Montcalm, l'hôtel du Parlement, siège de l'Assemblée Nationale du Québec, qui domine fièrement la colline Parlementaire, la Grande-Allée: magnifique artère bordée d'arbres, de prestigieux bâtiments publics et de plusieurs monuments qui rappellent sa longue histoire, c'est aujourd'hui l'une des artères les plus fréquentées de Québec.

Direction l'Île d'Orléans.

C'est Jacques Cartier qui, en 1535, à la vue de cette île verdoyante, la surnomme "île de Bacchus", en raison des vignes sauvages qui y poussent. L'Île, d'une dimension de 34 km de long par 8 km de large, est reliée à la terre ferme (Québec) par un seul pont. Le chemin Royal, principale route de l'Île, dont il dessert les 6 villages, offre un panorama exceptionnel du fleuve sur presque toute sa longueur. En arrière-plan, le Cap-Tourmente, Sainte-Anne de Beaupré, les Laurentides (chaîne de montagnes) et les chutes Montmorency surplombent le côté nord du fleuve.

Déjeuner sur l'Île.

Découverte de la Chute Montmorency : qui se trouve juste en face du pont de l'île d'Orléans.

La rivière Montmorency forme là l'une des cataractes les plus impressionnantes du continent nord-américain. Cette chute, d'une hauteur de 83 mètres (une fois et demie celle du Niagara) a un débit moyen de 35 000 litres par seconde.

Retour à Québec et un peu de temps libre avant de se retrouver pour le dîner d'adieu.

Nuitée à l'hôtel.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

QUÉBEC - MONTREAL ✈

Petit-déjeuner et départ pour la région de Trois-Rivières.

Déjeuner dans une cabane à sucre durant lequel vous dégusterez des mets typiquement québécois, tout cela au son d'une musique qui invite à la fête.

En effet, chaque printemps, avec le réveil de la nature, revient le temps des sucres, qui marque la fin de ce long hiver et donne lieu à de nombreuses réjouissances. Il est de tradition de fêter ce temps en organisant une "partie de sucre" : repas traditionnel de mets typiquement québécois : soupe aux pois, fèves au lard, ragoût de boulettes, jambon à l'érable, oreilles de crisse, crêpes au sirop d'érable... tout cela au son d'une musique bien de chez nous qui invite à la fête ! »

Explications sur la fabrication des produits de l'érable avec dégustation de tire sur la neige.

Départ pour l'aéroport de Montréal. Assistance aux formalités d'enregistrement et envol en début de soirée par un vol direct de la compagnie régulière Air Canada à destination de Bruxelles.

LUNDI 12 OCTOBRE

✈ BRUXELLES

Arrivée à Bruxelles en matinée.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

HEBERGEMENTS

HILTON FALLSVIEW NIAGARA 4* - NIAGARA FALLS

NOMBRE DE NUITEES : 1

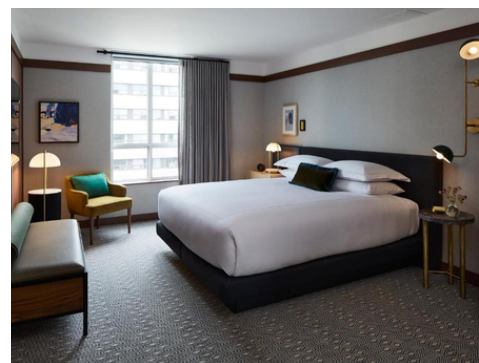
Situé face aux célèbres chutes du Niagara, l'hôtel Hilton Fallsview Niagara Falls offre une vue spectaculaire et un cadre haut de gamme. Il propose des chambres confortables et un accès direct aux principales attractions de Niagara Falls, idéal pour un séjour à la fois relaxant et mémorable.



KIMPTON ST. GEORGE 4+* - TORONTO

NOMBRE DE NUITEES : 1

Idéalement situé entre Bloor-Yorkville et The Annex, le Kimpton Saint George reflète l'esprit créatif de Toronto à travers un design élégant mêlant artisanat local et luxe discret. Son atmosphère chaleureuse et intimiste offre une expérience authentique au cœur de la ville.



LORD ELGIN 4* - OTTAWA

NOMBRE DE NUITEES : 1

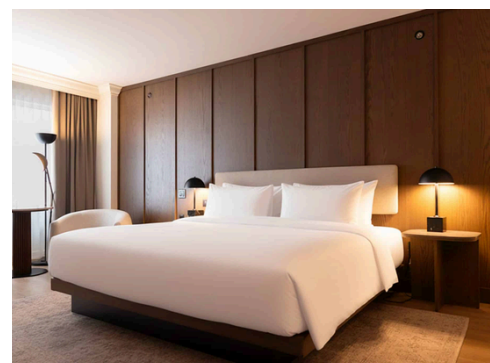
Situé au cœur du centre-ville d'Ottawa, l'hôtel Lord Elgin est un établissement emblématique face au parc de la Confédération, à proximité de la Colline du Parlement. Il allie charme historique et confort moderne, idéal pour découvrir la capitale canadienne.



LE METCALFE 4* - MONTREAL

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'hôtel, ancré dans un bâtiment chargé d'histoire au coin du boulevard de Maisonneuve Ouest, reflète l'esprit vibrant de Montréal avec un service attentif et une atmosphère conviviale qui invitent les voyageurs à découvrir la ville.



HOTEL SACACOMIE 4* - SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

NOMBRE DE NUITEES : 2

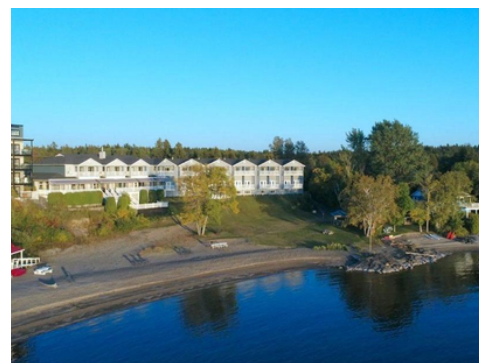
Niché au cœur de la nature québécoise, au bord du lac Sacacomie, l'Hôtel Sacacomie offre un cadre paisible et authentique, idéal pour se ressourcer. Entouré de forêts et d'activités de plein air, il invite à la détente et à l'évasion en toute saison.



AUBERGE DES ÎLES 3*+ - SAINT-GÉDÉON

NOMBRE DE NUITEES : 2

L'Hôtel Auberge des Îles offre un cadre charmant au bord du lac, avec des chambres confortables, une atmosphère conviviale et un accès facile à des activités de plein air. C'est une adresse idéale pour se détendre en profitant du paysage et de la tranquillité.



MANOIR RICHELIEU 5* - LA MALBAIE

NOMBRE DE NUITEES : 1

Niché entre les montagnes, la forêt et le fleuve Saint-Laurent dans Charlevoix, le Fairmont Le Manoir Richelieu offre un cadre spectaculaire. Construit à la fin du 19^e siècle dans le style d'un château français, il allie élégance classique et confort moderne.



FAIRMONT CHÂTEAU FRONTENAC 4* - QUÉBEC

NOMBRE DE NUITEES : 2

Dominant le fleuve Saint-Laurent au cœur du Vieux-Québec, le Fairmont Le Château Frontenac incarne l'élégance et le prestige depuis plus d'un siècle. Érigé à la fin du 19^e siècle dans un style inspiré des châteaux français, il impressionne par son architecture emblématique et ses tourelles majestueuses. Mariant richesse historique et confort contemporain, cet hôtel iconique offre une expérience raffinée dans l'un des plus beaux cadres patrimoniaux d'Amérique du Nord.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un passeport international dont la validité dépasse d'au moins un jour la date de retour. Pour les autres nationalités, veuillez contacter l'ambassade.

Pour un voyage touristique, les ressortissants belges ont besoin d'une autorisation de voyage (AVE). Nous vous expliquerons comment procéder.

Certaines visites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des modifications de la compagnie aérienne, des aléas du trafic, etc.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

<input type="checkbox"/>	PRESTO JUSQU'AU 30/04	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	7.995 €
<input type="checkbox"/>	A PARTIR DU 01/05	PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE :	8.495 €
<input type="checkbox"/>	LE SUPPLEMENT SINGLE :	1.995 €	
<input type="checkbox"/>	LE SURVOL EN HYDRAVION :	EN OPTION - PRIX A VENIR	

CE PRIX COMPREND

- Les vols internationaux à bord de la compagnie régulière Air Canada
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification de la compagnie aérienne, à ce jour : ± 90,40 €)
- Les services d'un guide local parlant français
- Les transferts en autocar climatisé pendant le circuit
- Le logement en chambre double et petit déjeuner aux hôtels mentionnés (ou similaires)
- Les repas mentionnés au programme
- Les visites et excursions prévues au programme
- Les droits d'entrée dans les sites visités
- L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles par La Libre / Preference
- La prime du Fonds de Garantie
- La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- L'AVE (7\$ CAN)
- Le survol en hydravion (en option)
- Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- Les assurances
- Les droits de photos et de vidéo sur les sites

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 20/02/2026

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: LES COULEURS DE L'ÉTÉ INDIEN AU CANADA LA LIBRE EVASION - DU 29 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: DOUBLE (1 LIT) TWIN (2 LITS) DOUBLE (à partager) SINGLE

LE PRIX*

PRESTO JUSQU'AU 30/04 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **7.995 €**

A PARTIR DU 01/05 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : **8.495 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE : **1.995 €**

SURVOL HYDRAVION : EN OPTION - PRIX A VENIR

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

LES COULEURS DE L'ÉTÉ INDIEN AU CANADA

LA LIBRE EVASION - DU 29 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

JE SOUHAITE SOUSCRIRE A L'ASSURANCE :

- ANNULATION (hors Covid)**
Prime de 4% sur l'ensemble de mon dossier
- MULTIRISQUE ÉPIDÉMIES** (annulation + bagages + assistance rapatriement + épidémies dont Covid)
Prime de 5,76% sur l'ensemble de mon dossier
- ASSISTANCE PLUS** (bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2% sur l'ensemble de mon dossier
- COMPLÉMENTAIRE CARTE BANCAIRE*** (annulation + bagages + assistance rapatriement)
Prime de 2,90% sur l'ensemble de mon dossier

*UNIQUEMENT VALABLE POUR LES CARTES GOLD MASTERCARD ET VISA PREMIER, DÉLIVRÉES PAR UNE BANQUE BELGE, FRANÇAISE OU SUISSE.
TOUT AUTRE TYPE DE CARTE BANCAIRE EST EXCLU.

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE ET JE CONFIRME ÊTRE COUVERT(E) EN ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **29 août 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team S.A.

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : EST CANADA VLL - D.3965

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)
Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles
Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)
Tel : 02/647 30 00
info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.fgv.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULLATION » :

✓ ANNULLATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULLATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULLATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou n cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.